

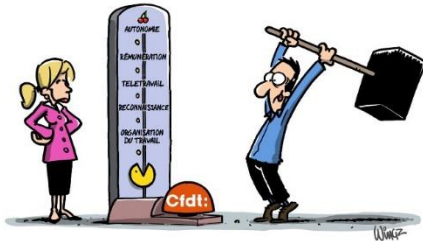


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

**VOTRE VOIX  
NOTRE ACTION**  
— VOTEZ CFDT —



FRAPPEZ UN GRAND COUP...  
VOTEZ CFDT !



**Au CSE...**

**...Aux CAPL**

**...je vote CFDT**

**VOTER CFDT AU C.S.E. C'EST :**

Accompagner les agents dans la réorganisation de LEUR environnement professionnel ;

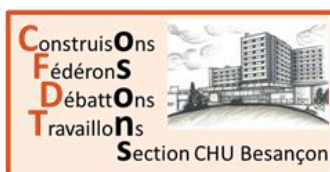
- **Etre vigilant à l'adéquation des effectifs** nécessaires pour assurer un Service Public Hospitalier de qualité et respectueux des usagers ;
- **Mettre tout en œuvre pour le maintien dans l'emploi** des agents en situation d'inaptitude, d'handicap ou en attente de reconversion professionnelle en travaillant sur les postes aménagés ou adaptés
- **Se préoccuper de la qualité de vie au travail** en ciblant la prévention de manière continue
- **Veiller au respect des plannings et des congés annuels** en revendiquant des solutions adaptées aux remplacements de toutes les absences, de nuit comme de jour
- **Aider tous les personnels à bénéficier équitablement d'une formation** tout au long de leur vie professionnelle
- Etre attentif au **déroulé de carrière** des contractuels (CDD/CDI)

**VOTER CFDT AUX CAPL C'EST :**

- S'assurer de la garantie et de l'équité entre tous les agents dans le sens de l'intérêt général.
- Choisir des représentants en capacité de préparer et maîtriser les dossiers en concertation avec l'agent et ses collègues si besoin.

La CAPL est concernée par les titularisations, révision des évaluations, discipline, Litiges statutaires, etc

**Votre voix, notre action, votez CFDT !!!**



**Du Mardi 6 Décembre au jeudi 8 décembre !**

**VOTEZ ET FAITES VOTER**

**CFDT**

**« Voter CFDT... c'est élire des collègues engagés au quotidien »**

## Au niveau national

### La CFDT a obtenu

- Un complément de traitement indiciaire de 49 points pour tous les hospitaliers, titulaires ou contractuelles, soit 189.40 euros augmentation mensuelle, en étant signataire du SEGUR à contrario d'autres syndicats
- Revalorisation de grilles de certains corps
- Passage en catégorie B pour les AS et AP
- Augmentation du ratio pour le passage des agents au grade supérieur et ce depuis 2020

### La CFDT continuera à négocier pour :

- Vos conditions de travail,
- L'intégration de votre pénibilité dans votre revenu,
- Une reconnaissance de l'engagement au service des autres.



### La CFDT revendique

- Que les effectifs soient adaptés à la charge de travail, et des ratios soignants / soignés pour tous les services
- La revalorisation des indemnités pour le travail de nuit (2 points / heure) ainsi que des dimanches et jours fériés (3 points / heure) avec pour chaque un repos compensateur
- Un déroulement de carrière linéaire en supprimant les ratios promus / promouvables
- La prime de suggestion indexée à nouveau selon son indice majoré
- Pour les contractuels, des rémunérations alignées sur celles des titulaires à responsabilités équivalentes, des parcours professionnels valorisants et sécurisés
- Extension de la retraite progressive à la fonction publique

### SÉCURISER LE PARCOURS DES AGENTS CONTRACTUELS



**Pour être entendus lors de négociations  
Nous avons besoin de votre soutien,  
de votre vote**

**Du 6 au 8 décembre votez CFDT**

